

TotalEnergies annonce le troisième acompte sur dividende de 0,69 €/action au titre de l'exercice 2022, en hausse de 5% par rapport à 2021 et fixe les dates de détachement et de paiement de l'acompte sur dividende exceptionnel de 1€/action en décembre

Paris, le 27 octobre 2022 - Conformément à la politique de retour à l'actionnaire présentée lors de la journée investisseurs du 28 septembre visant un retour à l'actionnaire de 35% à 40% dès 2022, le Conseil d'administration, réuni le 26 octobre 2022 sous la présidence de M. Patrick Pouyanné, Président-directeur général, a :

- décidé la distribution d'un troisième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2022 d'un montant de 0,69 €/action, identique au premier et deuxième acomptes 2022 et en hausse de 5% par rapport aux acomptes et au solde versés au titre de l'exercice 2021,
- fixé les dates de détachement et de paiement de l'acompte sur dividende exceptionnel 2022 d'un montant de 1 €/action.

Ces acomptes seront distribués exclusivement en numéraire, selon le calendrier suivant :

| | Date de détachement | Date de paiement |
|--|------------------------|-------------------------|
| Acompte exceptionnel | | |
| <i>Actionnaires</i> | <i>6 décembre 2022</i> | <i>16 décembre 2022</i> |
| <i>Détenteurs d'ADS</i> | <i>2 décembre 2022</i> | <i>28 décembre 2022</i> |
| 3^e acompte au titre de l'exercice 2022 | | |
| <i>Actionnaires</i> | <i>22 mars 2023</i> | <i>3 avril 2023</i> |
| <i>Détenteurs d'ADS</i> | <i>20 mars 2023</i> | <i>14 avril 2023</i> |

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses plus de 100.000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus propre, plus fiable et accessible au plus grand nombre. Présente dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.



Contacts TotalEnergies

Relations Media : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").